SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE COMMERCIAL LITTÉRAIRE-SPORTIF ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi — Le Numéro : 10 francs
64me Année — No 679
SAMEDI 17 JANVIER 1959

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 77 francs la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

1959, AN I DU MARCHE COMMUN

Pour que la France y entre avec toutes ses chances

Le Marché Commun n'était hier que le texte d'un traité. Aujourd'hui il devient un fait qui va changer le cours de notre existence quotidienne et porter l'espoir des millions de jeunes des générations montantes.

Signé le 25 Mars 1957 entre la France, l'Allemagne Occidentale, la Belgique, la Hollande, l'Italie et le Luxembourg, il a été ratifié par les parlements de ces six pays et l'année 1959 voit ses premières dispositions entrer en application.

Cet évènement, qu'on a qualifié le plus important de l'histoire de l'Europe, que faut-il en savoir et de quelle façon va-t-il retentir sur notre avenir ?

164 millions de consommateurs, 72 millions de travailleurs, telles sont les deux grandes dimensions du Marché Commun. 174 millions de consommateurs, autrefois cloisonnés par les frontières des six pays signataires, c'est un marché égal à celui des Etats-Unis.

72 millions de travailleurs, c'est une force humaine de production presque égale à celle de l'U.R.S.S.

Ce n'est donc pas seulement un marché quatre fois plus vaste que celui de la France qui va s'ouvrir à nos entreprises. Certes les barrières douanières vont tomber peu à peu et les trains circuler plus nombreux et plus chargés de marchandises entre les six pays signataires.

Mais aussi notre industrie et notre agriculture vont entrer dans une Communauté de production qui peut prétendre réussir ce que chacun ne pouvait tenter isolément : la conquête des grands marchés mondiaux.

Pour l'agriculture les conditions précises d'application du Marché Commun restent à déterminer ; pour l'industrie c'est au 1er Janvier 1959 à zéro heure qu'est fixé le signal de départ.

1959 sera donc l'an I du Marché Commun. Les protections douanières seront une première fois abaissées et chaque pays pourra offrir aux consommateurs voisins une quantité plus grande de ses propres productions.

L'industrie française, dans cette libre compétition, est restée convaincue que ses techniques ne sont pas inférieures. Son expansion continue depuis dix ans et ses progrès sont la preuve de son dynamisme. Elle est partout présente dans le monde : de grands aéroports modernes sont équipés de radars français, nos ingénieurs jettent ponts et viaducs sur le Nouveau Monde, des centrales électriques, des chemins de fer, des stations d'épuration d'eau, des usines électroniques, des centres sidérurgiques, des cimenteries, des usines de textiles, sont construits dans le monde entier par nos entreprises.

L'expansion de notre industrie depuis la guerre, fait souvent méconnu, est la plus remarquable de l'Europe. A cette expansion s'ajoute une promesse de dynamisme et de renouveau qui est l'une des plus grandes chances de notre pays. Notre natalité est avec celle des Pays-Bas la plus forte du continent. Nous avons aujourd'hui 9 millions et demi d'enfants d'âge scolaire alors que nous n'en avions que 8 millions en 1948. L'arrivée au travail de cette puissante vague de génération est un immense espoir : nous aurons bientôt la population active la plus jeune d'Europe et ceci doit nous donner une place privilégiée dans la Communauté où nous prenons place.

Un chiffre donne mieux que tout autre la mesure du gigantesque programme que la France doit mettre en œuvre pour saisir ces deux chances qui s'offrent à elle : le Marché Commun et le renouveau de sa population. Dans une entreprise moderne pour créer un nouveau poste de travail, il faut investir de 1,5 à parfois 15 millions. C'est au moins 300 milliards de plus par an qu'il nous faut donc investir pour offrir aux jeunes arrivant à l'âge du travail, des outils modernes et pour porter notre industrie au rang élevé qui doit être le sien dans la Communauté Européenne.

Mais l'Etat, depuis la guerre, n'a cessé d'effectuer des prélèvements prioritaires sur les capitaux disponibles drainant l'épargne pour subvenir à ses propres besoins. Pour cela les pouvoirs publics ont admis d'exonérer d'impôts les emprunts d'Etat alors que l'épargne qui s'investit dans l'industrie, le commerce et l'agriculture est fortement pénalisée.

A l'heure où nos partenaires du Marché Commun s'emploient activement à accroître et améliorer leurs productions, modernisant leur outillage grâce au concours d'immenses capitaux de toutes provenances, la France doit libérer l'épargne des freins qui l'empêchent de concourir au développement de son économie. Au prix de l'abandon de quelques impôts, l'Etat doit permettre de nouveau la coopération épargne-production qui peut, à la faveur de l'ouverture du Marché Commun et de la vigueur de notre expansion démographique, conduire notre pays à une prospérité sans précédent.

SPORTS

FOOT-BALL

Le terrain du Stade de Beaulieu étant impraticable, les trois équipes du Sisteron-Vélo, section foot-ball, sont allées en déplacement dimanche dernier.

L'équipe première se déplaçait donc à Volx et jouait contre l'équipe correspondante de cette localité. Ce match fut joué sans passion et de ce fait fut terne. Cependant Sisteron gagnait par 5 à 3.

En championnat U.F.O.L.E.P. la réserve du Sisteron-Vélo rencontrait l'équipe de Forcalquier et se faisait battre par 8 à 1.

Quant à l'équipe cadette du Sisteron-Vélo, elle se déplaçait à Oraison et jouait contre l'équipe correspondante locale. Un match nul (1 à 1) devait sanctionner ce match. Il faut cependant féliciter tous ces jeunes pour cette agréable partie de foot-ball.

• • • •

Sisteron-Vélo, équipe de foot-ball, jouera demain Dimanche aux Mées, contre l'Union Sportive Méenne en match de championnat.

FRANCE MODES
Fermeture Annuelle
du 26 Janvier au 5 Février inclus.

DU HAUT DE LA CITADELLE

ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre tiendra son assemblée générale demain Dimanche 18 Janvier, à 10 heures, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier ; Paiement des cotisations ; Renouvellement du bureau.

A cette assemblée assisteront M. Pierrisnard, président département de l'U.F.A.C. ; M. Agut, secrétaire général de l'Cfiice départemental des A.C.V.G. et son collègue M. Cerati ; M. Long, président des Amicales des Basses-Alpes.

Comme chaque année, ils viendront nous tenir au courant du Mouvement Combattant.

DE RETOUR

Nous sommes heureux d'apprendre le retour d'Algérie, après un séjour de 24 mois, de trois jeunes Sisteronnais : Joseph Eysseric, Louis Richaud et Lilian Montlaux.

Nous nous associons à la joie de leurs parents et nous souhaitons à tous trois une bonne santé.

Pour tous vos permis de conduire
une seule agréée
Auto-Ecole MIR
M. et Mme LATIL, successeurs
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours gratuit de Code de Route

LE GATEAU DES ROIS

Dimanche dernier, journée dominicale, a été marquée, dans le local de la rue du Jalet, par la fête du « Gâteau des Rois » chez les nombreux louveteaux.

Les responsables de ce mouvement de jeunesse, l'abbé Pernin, assisté des cheftaines Eysseric, Lhoumeau et Corbet, n'ont rien négligé pour donner à cette réunion de camaraderie toute l'ambiance nécessaire à l'occasion de l'Epiphanie.

NAISSANCE

M. et Mme Pierrot HOEFFLER vous font part de la naissance de leur fils

Pascal Jean-Noël

Le 29 Décembre 1958.

SUCCES

C'est avec un très grand plaisir que nous apprenons le succès que vient d'obtenir un de nos jeunes compatriotes Charles Gauchot, en passant sa thèse de Docteur-Vétérinaire, avec mention très honorable sur la myopathie des agneaux devant la Faculté de Médecine de Toulouse.

Charles Gauchot est un jeune de chez nous, très sympathiquemeont connu et estimé, il est le fils de feu Docteur-Vétérinaire Georges Gauchot, qui fut pendant de longues années, très justement apprécié pour son dévouement et sa compétence dans la région Sisteronnaise.

Charles Gauchot fait actuellement son service militaire à Compiègne.

Nous sommes heureux d'adresser à Charles Gauchot, ainsi qu'à sa famille, nos amicales félicitations.

ASSOCIATION SYNDICALE DU QUARTIER DE LA CHAUMIANE

Sur la proposition de M. Elie Fauque, maire et conseiller général, une réunion générale des habitants de ce quartier a eu lieu, il y a quelques temps. A l'issue de cette réunion, il a été créé une Association Syndicale Libre du quartier de la Chaumiane.

« Sont réunis en Association Syndicale Libre les propriétaires de terrains bâtis et non bâtis que renferme le périmètre tracé sur le plan et dont les noms figurent sur l'état parcellaire, sur le territoire de la commune de Sisteron, au quartier de « La Chaumiane ».

« L'association est soumise à toutes les règles et conditions édictées par la loi des 21 Juin 1865 et 22 Décembre 1888, modifiée par le décret du 21 Décembre 1926, ainsi que par le règlement d'administration publique du 18 Décembre 1927, et, en outre, aux dispositions spéciales édictées à l'acte d'association.

« Le siège de l'association est fixé à la mairie de Sisteron.

« L'entreprise a pour but l'alimentation en eau potable sous pression et la défense contre l'incendie des immeubles engagés dans l'association.

« L'assemblée générale se réunit chaque année en assemblée générale ordinaire, le premier dimanche du mois d'Avril.

« Est réservée à l'assemblée générale la solution des questions énumérées ci-après : Modification des statuts — Nomination des syndics — Vote des emprunts dépassant deux millions — Admission de nouveaux adhérents.

« L'Association a une durée de cent ans. Elle ne peut se dissoudre avant d'avoir acquitté toutes ses dettes.

« Les associés demandent l'application de l'article 8 de la loi du 21 Juin 1865-22 Décembre 1888 relatif à la conversion de leur association libre en association autorisée ».

• • • •

Un arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes du 27 Décembre 1958 rendait un caractère officiel à cette association.

Voici le texte de l'article I de cet arrêté :

« Art. 1. — Est autorisée la conversion en association syndicale autorisée de l'association syndicale libre pour l'alimentation en eau potable et la défense contre l'incendie des immeubles engagés dans l'association dite de « La Chaumiane » sur le territoire de la commune de Sisteron.

• • • •

Rappelons que la première assemblée générale de cette association doit avoir lieu le Mercredi 28 Janvier, à 15 heures, à la mairie. Elle aura pour objet la nomination des syndics, la mise sur pied du bureau provisoire, etc...

A cette occasion, nous avons cru bon de rappeler à nos lecteurs, ou d'aviser ceux qui n'en avaient pas été informés, le processus suivant lequel cette association syndicale a été formée et va s'organiser définitivement, pour entrer en contact officiel avec les services du Génie Rural, pour la réalisation du projet d'amenée d'eau dans ce quartier.

BOULE SISTERONNAISE

La Boule Sisteronnaise remercie vivement M. Imbert Victorin qui, à l'occasion du mariage de ses enfants a fait un don de 500 frs à la société.

Mailleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

© VILLE DE SISTERON

AUX FONCTIONNAIRES ET A TOUS LES SALARIES DE SISTERON

Il vient de se constituer à Manosque, Barcelonnette, Château-Arnoux et Digne des comités d'action pour la suppression des abattements de zone.

Nous avons pensé que Sisteron avait le devoir de s'associer à cette action chaque jour plus nécessaire et urgente.

En effet, ces abattements constituent une injustice sociale évidente du fait que les denrées alimentaires, les loyers et la cherté de la vie en général sont de beaucoup plus élevés à Sisteron, ville touristique, que dans les grands centres comme Marseille et Lyon qui bénéficient d'un indice d'abattement nul.

En conséquence, nous appelons les intéressés à se réunir afin de constituer le Comité local.

Cette réunion aura lieu aujourd'hui Samedi 17 Janvier, à 18 heures, dans la salle de la mairie.

Pour l'Union Locale des Syndicats : JULIEN.

Le délégué cantonal S.N.I.: HONORE.

Le secrétaire de la section locale du S.N.E.S. : VRILLAC.

Pour le syndicat de Météline: BRUN.

Pour le syndicat du bâtiment : SFREGOLA.

Lundi 19 Janvier

GRANDE FOIRE

A SISTERON

LE TEMPS

La météo est assez d'accord avec les sautes d'humour de la température. Après la neige, voici la pluie, le mistral froid et encore la neige qui précède la pluie de ces jours, il est vrai que l'hiver commence à peine et qu'il faut subir ses caprices, aussi le thermomètre cascade comme une petite folle puisqu'il descend à 12 degrés au-dessous de zéro tous les matins. Aussi les marchés du Mercredi sont presque nuls, seuls ceux du Samedi revêtent leur importance habituelle en légumes, volailles, fruits et œufs.

Soulignons que Jeudi, au quartier des Bons-Enfants, où le verglas était particulièrement glissant et par ce fait très dangereux, plusieurs voitures automobiles formèrent une longue chaine en attendant une amélioration dans la température. Pas d'accident.

Nous voilà à fa Foire de St-Antoine qui aura lieu après-demain Lundi. Cette foire était l'occasion rêvée pour les faubouriens et les citadins qui vont exercer leur adresse en une partie de boules dont la conclusion est la dégustation de pois chiches arrosés du vin du terroir que suivront les chansons. Gageons que les boulistes ne failliront pas à la tradition.

BAISSE SUR LES PEINTURES !

Pour peindre soi-même

LA VEDETTE

en boites de 1 kg

350 frs le kg

DROGUERIE PAUL BERNARD

63, Rue Droite, SISTERON

C'est une peinture supérieure, pure huile de lin, pour l'intérieur et l'extérieur, toute prête à l'emploi dans les nuances de votre choix.

Garantie par la Cie des Vernis Valentine

DAVIN Emile

Artisan - Maçon

Rue de la Croix — SISTERON

informe les intéressés qu'il se tient à leur disposition pour tout ce qui concerne Maçonnerie, Plâtrerie et Carrelage aux meilleures conditions.

S'y adresser.

NECROLOGIE

C'est avec peine que nous apprenons le décès, à Digne, de notre ami Fernand Barras, chef de bureau à la Préfecture des Basses-Alpes. Très sympathique et très aimée, M. Barras était un vrai sportif et avait, tant à Digne que dans le département, de nombreux amis qui regretteront son départ prématuré.

A Mme Barras, à ses enfants, à toute sa famille, nous adressons nos sympathiques condoléances.

ICI... L'ON PECHE...

La société de pêche « La Gaule Sisteronnaise » informe ses nombreux adhérents que les cartes pour 1959 sont en vente dès aujourd'hui :

A Sisteron : chez M. Pellissier, chasse-pêche, avenue Paul Arène ; chez M. Rolland, Bar Henry.

A Saint-Auban : chez M. Fauverteix, électricité.

A Château-Arnoux : chez Mme Siaud, bar-tabacs.

A Volonne : chez M. Perrymond, Modern' Hôtel.

A Clamensane : chez M. Roux, bar-tabacs.

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu le Samedi 21 Février.

DEPART

La Préfecture des Basses-Alpes est une fois encore privée de l'un de ses bons serviteurs. Après M. Pierrot, M. Palazy, secrétaire général, est nommé dans les mêmes fonctions à la Préfecture du Lot, à Cahors. Nommé à Digne le 16 Novembre 1956, M. Palazy avait su se créer de solides amitiés dans ses nouvelles fonctions auprès de ses amis et de ceux qui avaient recours à ses bons offices.

Nous lui souhaitons un bon séjour dans sa nouvelle résidence.

Il est remplacé à Digne par M. Keissel chef de cabinet du Préfet des Vosges.

AVIS DE LA MAIRIE

Les usagers de l'eau potable sont priés de prendre toutes dispositions utiles pour éviter le gel de leur compteur, les réparations étant à leur charge.

CHEZ LES P. G.

Le Congrès Départemental des Anciens Combattants Prisonniers de guerre bas-alpin se tiendra le Dimanche 10 Mai 1959 à Sisteron.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée

Dimanche, en matinée et soirée

un film que vous ne pourrez jamais oublier

LES AILES DE L'ESPERANCE

en cinémascope et en technicolor, avec Rock Hudson, Martha Hyer, etc...

La semaine prochaine

PIROSCHKA

en couleurs.

Mme AUTRIC

PEDICURE MEDICAL

5, Rue Jeu de Paume — DIGNE

Téléphone 35

recevra sa clientèle de 8 à 19 heures

Lundi 19 Janvier, Hôtel des Acacias

Lundi 23 Février, Hôtel des Acacias

Soulagement immédiat sans douleur Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.

Tarif : 500 francs

GARAGE DE GARDE

Demain Dimanche 18 Janvier, Garage Baret, Avenue de la Libération.

RECRUTEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE DANS LES P. T. T.

Les cours destinés à former du personnel auxiliaire afin de l'envoyer en été, en mission dans les bureaux de poste du département ou de la Côte d'Azur, seront ouverts dans les centres du départements.

Les cours fonctionneront en Mars, Avril et Mai. Les candidats éventuels doivent être âgés de 18 ans au moins et posséder une instruction générale du niveau du brevet élémentaire.

Une indemnité globale, calculée d'après les heures de cours suivies leur sera servie sous réserve qu'ils consentent à être utilisés au moins trois mois dès la prochaine saison.

Les frais de transport seront remboursés sur présentation des billets de car ou de train. Pour la région de Sisteron les candidats ou candidates éventuels auront à s'adresser au Receveur des P.T.T. de Sisteron avant le 25 Janvier 1959.

Votre Tailleur...

Pierre Méuardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

Conord l'a étudié pour vous

Seul ce nouveau réfrigérateur renferme TOUS les perfectionnements que vous attendiez

GAMME CONORD 58 - 120, 148 ET 200 LITRES

Ets Francis JOURDAN

Avenue des Arcades

SISTERON

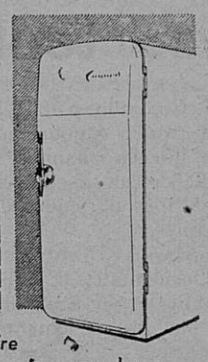

CONORD vous offre tout l'équipement de base d'un foyer moderne

AVANT TOUT ACHAT RENSEIGNEZ-VOUS

Aux Meubles Sisteronnais

(Ancienne Maison BOURGEON)

La Maison la mieux placée de la région

Moins de Publicité... mais des PRIX et de la QUALITE

Voyez notre Chambre Réclame en Pitchpin verni clair ou Noyer

Les 4 pièces 59.000 francs

Tout pour l'Ameublement — Grand choix de Literie, Cosys, etc.

Travail à façon

Ne pas confondre... la bonne adresse

57, RUE DROITE, 57

Pendant Décembre et Janvier Cadeau à tout acheteur.

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL

DE SAINTE-URSULE

A. RANQUE — SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE

Toutes Marques

RICHAUD Georges

Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand choix Appareils T.S.F. et Téléviseurs - Laboratoire de dépannage agréé

Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT

Poste Piles - Secteurs TRANSISTORS, PIZON-BROS et MINICAPTE

Auto - Radio RADIOMATIC

Appareillage Electro - Ménager THERMOR

Machines à laver LINGEX-BONNET et LINCOLN

Réfrigérateurs SIBIR et BONNET

Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones — Location Pik-Up

FACILITES DE PAIEMENT

Avant tout achat d'un Téléviseur comparez l'image SCHNEIDER

© VILLE DE SISTERON

ELECTION D'UN CONSEILLER GENERAL dans le Canton de St-André-les-Alpes

Par arrêté en date du 5 Janvier 1959, les électeurs du Canton de Saint-André-les-Alpes sont convoqués le Dimanche 8 Février 1959, en vue de procéder à l'élection d'un Conseiller Général, en remplacement de M. M.-E. Naegelen, démissionnaire.

En cas de ballotage, le second tour de scrutin aura lieu le 15 Février 1959.

• • • •

En vue de pourvoir au remplacement de M. Naegelen, conseiller général du Canton de St André-les-Alpes, démissionnaire, des élections auront lieu dans ce Canton le 8 Février 1959.

Les candidats éventuels sont informés qu'afin de bénéficier de la gratuité de la propagande électorale pour ces élections, ils devront, en application de la loi du 2 Mars 1949 et du décret du 4 Mars 1949, déposer à la Préfecture des Basses-Alpes, le Vendredi 30 Janvier 1959, à minuit au plus tard, une déclaration de candidature indiquant leur nom et prénoms, date et lieu de naissance, profession, ainsi que le nom du mandataire chargé de les représenter à la Commission Cantonale de propagande électorale.

Cette déclaration devra être accompagnée du reçu délivré par la Trésorerie Générale constatant le versement à la Caisses des Dépôts et Consignations, d'un cautionnement de 5.000 francs.

Ce cautionnement sera remboursé ultérieurement aux candidats ayant recueilli au moins 5 o/o des suffrages exprimés.

chez **ROME** *Agent exclusif*
Télé 178 — SISTERON
Visitez le magasin des
Cycles et Cyclomoteurs F. SOUVET
— Vélos baby pour enfants —
et Motos NEW-MAP
Machines à Coudre NEVA

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Vous ne sauriez croire quel acte de charité vous accomplissez en détruisant les portées de vos chiennes et de vos chattes. (Procédé humain et rapide : les noyer en les tenant au fond d'un récipient d'eau tiède). C'est un devoir pénible, mais c'est un devoir. Ne pensez jamais que « cela porte malheur ». Bien au contraire. C'est laisser souffrir et faire souffrir « qui porte malheur ». Des milliers de bêtes errent dans les villes, dans les campagnes, mal traitées par des gens sans pitié, mourant de faim et de froid ou échouant dans un laboratoire de vivisection, conséquence de l'inconscience des gens, qui croient utile de garder un petit à la mère, alors que la suppression de tous dès la naissance ne nuit nullement à la mère et diminuerait le nombre des bêtes destinées à devenir malheureuses.

Vous frémiriez d'épouvante si vous pouviez assister au spectacle journalier des pauvres bêtes déchirées, éventrées, trépanées, hurlant leur épouvantable agonie, parce que des lois insuffisantes les livrent sans défense à leurs implacables bourreaux les vivisecteurs.

BIEN HABILLÉ
Faites confiance à la LAINE
MIEUX HABILLÉ
Faites confiance au TAILLEUR
Jean PASCAL
Tailleur Hommes et Dames
18, rue Droite (2me étage)
Draperies en exclusivité :
SPORTEX — SOLANA
— Des Prix — De la Qualité —

Cette semaine
dans
PARIS-MATCH
— La retraite de Coty.
— De Gaulle à l'Elysée.
— Debré l'inconnu par Raymond Cartier.
— En couleurs : Le destin cruel et magnifique de Toulouse-Lautrec.
Et toute l'actualité de la semaine.

PERMIS DE CONDUIRE

Les Mardi 20 et Mercredi 21 Janvier, à Sisteron, aura lieu l'examen pour l'obtention du permis de conduire les motocyclettes, autos et poids lourds.

AGENCE L'ABEILLE
Assurances de toute nature
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

AU THEATRE DE LA CITADELLE

Dimanche dernier, à 11 heures, s'est tenue une réunion d'information au sujet du Théâtre de la Citadelle.

M. Ferrier, délégué national de l'U.F.O.L.E.A., metteur en scène, et directeur du Théâtre Récamier à Paris, est reçu par M. Fauque, maire et conseiller général des Basses-Alpes, par Mme Saury, directrice du Collège Paul Arène, et par MM. Achard et Colomb, président et vice-président du Comité des Fêtes, et quelques membres du Comité.

M. Ferrier, accompagné de quelques membres de l'enseignement, est venu à Sisteron dans le seul but de savoir s'il était possible de mettre le Théâtre de la Citadelle durant tout le mois d'Août à la disposition de l'U.F.O.L.E.A., placé sous la direction du Ministère de l'Education Nationale.

En effet ce groupement a l'idée de placer son Festival 1959 dans le Théâtre de plein air de la Citadelle, car il faut dire que l'U.F.O.L.E.A. est une association d'acteurs recrutés parmi les membres du corps enseignant de France. Et cette école du Théâtre, sur le plan national, qui groupe de 60 à 80 personnes, est très heureuse d'avoir choisi Sisteron et son théâtre.

Toutes ces personnes seront logées durant tout le mois d'Août au Collège Paul Arène.

Ce Festival se termine par deux grandes représentations classiques qui seront données en 1959, dans le cadre merveilleux et unique du théâtre de la Citadelle.

LE 28me RALLYE DE MONTE-CARLO

Dans quelques jours sera donné le départ du 28me Rallye de Monte-Carlo à plus de 350 concurrents. Tous ces concurrents passeront à Sisteron. Ils arriveront de Grenoble par le Col de Lus et prendront ensuite la route de Marseille.

Des équipages bas-alpins et hauts-Alpins prendront le départ. A tous, bonne chance.

ABATTOIR MUNICIPAL

Au cours de l'année 1958, il a été abattu : 20 taureaux, 31 bœufs, 135 vaches, 396 veaux, 2.798 agneaux, 394 chevreaux, 1.174 porcs pour la consommation locale ; 3.935 moutons, 1.049 brebis, 60.401 agneaux, 23 chèvres, 154 chevreaux, 53 porcs pour l'expédition, soit un nombre total de bêtes de 70.613 représentant un poids de 1.155.077 kgs plus 69.436 kgs de viande foraine, soit un poids total de 1.224.513 kgs.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant Janvier, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement (455 frs) à notre C. C. P. 156-36 Marseille ou au bureau du journal.

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

Finis les jours où l'on étouffe...
Finis les jours où l'on gèle...
VIVE LE PRATIQUE !...
En utilisant le chauffage Butaradiant
« ANTARGAZ »
Renseignez-vous auprès des
Etablissements BARET
AUTO-DURANCE - STATION MOBILOIL
AVENUE de la LIBERATION — Tél. 44

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de
Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE
INCANDESCENT
FLUORESCENT
NEON
Toutes teintes
Tous dessins
Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

POISSONNERIE DES ARCADES
Télé 273
SISTERON
Truites vivantes
Ecrevisses Langoustes
Coquillages Poisson congelé
LA FRAICHEUR DE LA MER
AU PIED DE LA CITADELLE

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la FABRIQUE BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

Votre
Vestalux
lave comme vous
elle **ménage** votre linge
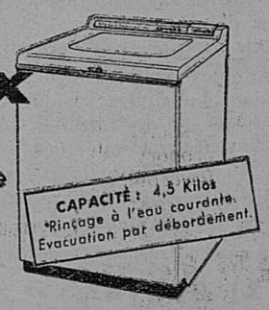

Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON
CONORD VOUS OFFRE TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASE D'UN FOYER MODERNE

© VILLE DE SISTERON

FETE DU FAUBOURG

Demain Dimanche 18 Janvier, au faubourg La Baume, sera fêté comme il se doit la « Saint-Antoine ».

A cette occasion, après quelques manifestations de plein air, dans les cafés de ce pittoresque faubourg, vers 20 h., grand repas avec dégustation des fameux pois chiches de Sarrebosc arrosés des meilleurs vins du Plan des Tines.

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

COMMUNIQUE

Le Ministre des Finances communique:

Trois décrets en date du 29 Décembre 1958 publiés au « Journal Officiel » du 1er Janvier 1959 ont fixé les conditions d'application de la taxe sur les résidences secondaires, de la taxe sur les chevaux de course et de la taxe sur les yachts et bateaux de plaisance, instituées par l'ordonnance no 586.53 du 31 Juillet 1958.

Pour l'établissement de ces taxes, les contribuables français ou étrangers qui, au 1er Août 1958, étaient propriétaires d'une ou plusieurs résidences secondaires ou d'un ou plusieurs chevaux de course ou qui possédaient ou avaient à leur disposition un ou plusieurs yachts ou bateaux de plaisance, sont tenus de fournir au service des Contributions Directes un certain nombre de renseignements.

Des formules de déclaration établies par l'administration sont à la disposition des contribuables dans les Inspections centrales et les divisions de contrôle des Contributions directes ainsi que dans les mairies des villes de plus de 10.000 habitants.

La déclaration devra parvenir à l'Inspecteur des Contributions Directes du lieu du domicile dans le délai d'un mois après l'entrée en vigueur des décrets sus-visés.

DEPOT
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
chez
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

DECLARATION A SOUSCRIRE par les Employeurs et les Débirentiers ainsi que par les personnes qui recoivent de l'étranger des traitements, salaires, pensions ou rentes viagères

Les personnes qui versent soit des traitements, salaires, rémunérations, émoluments divers, pensions ou rentes viagères, soit des droits d'auteur ou des commissions, courtages, ristournes ou honoraires, tantièmes et jetons de présence, doivent adresser au Directeur des Contributions Directes, avant le 1er Février de chaque année, une déclaration indiquant pour chacun des bénéficiaires le montant des sommes qui lui ont été payées au cours de l'année précédente.

D'autre part, les personnes qui reçoivent des traitements, salaires, pensions et rentes viagères de débiteurs domiciliés ou établis hors de France sont tenues de déclarer elles-mêmes les sommes qu'elles ont reçues à ce titre pendant ladite année.

Les imprimés sur lesquels doit être établie la déclaration relative à l'année 1958 seront envoyés directement aux personnes qui auront à les utiliser, par la Direction départementale des Contributions Directes du lieu de leur domicile

Dans le cas où ces imprimés ne leur parviendraient pas en temps voulu, il leur appartiendrait d'en faire retirer un exemplaire, soit dans les bureaux de la Direction, soit au bureau de l'Inspecteur du lieu de leur domicile.

Il est rappelé, d'autre part, que les sommes restant dûes pour 1958 au titre soit du versement forfaitaire sur les salaires et les pensions de retraite, soit des retenues à la source effectuées au titre de la taxe proportionnelle doivent être remises au Percepteur des Contributions Directes dès maintenant.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE
Téléphone 2 et 303

ETAT-CIVIL

du 9 au 16 Janvier 1959

Naissances : Jacques Louis Point. — Marie-Claude Léonie Eliane Daumas. — Roland Joseph Georges Chabaud. — Martine Henriette Mireille Roumieu (tous avenue de la Libération.

Mariage : Jean Scaillierez, secrétaire de chantier, domicilié à Sisteron, et Jacqueline Suzanne Henriette Melet, sans profession, domiciliée à Nice.

Décès : Mireille Hélène Francine Baronian, 2 ans 1/2, avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Les familles BARONIAN, DISDIER, MULLER, parent et alliés, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur petite

MIREILLE

REMERCIEMENTS

Les familles BURLE, CHEVALY, MASSA et MANCINI, très touchées des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Monsieur Gustave BURLE

adressent à tous les parents et amis leurs sincères remerciements.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

SAPEURS - POMPIERS

La subdivision des Sapeurs-Pompiers remercie M. Brémond Alphonse qui, à l'occasion d'un feu de cheminée, a fait don à la caisse de la somme de 2.000 frs.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le vingt Décembre mil neuf cent cinquante huit enregistré à SISTERON le deux Janvier mil neuf cent cinquante neuf, bordereau 2/2, numéro 2, par Monsieur le Receveur de SISTERON, qui a perçu les droits

Madame Guiseppina Lina Rosa CORRADO, commerçante, épouse de Monsieur Adrien LADRAS, demeurant ensemble à CHATEAU-ARNOUX

A vendu à Monsieur Jean Julien Fernand CHAUSSEGROS, boulanger, et Madame Régine Anaïs AUTARD, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à BEAUMONT-DE-PERTUIS (Vaucluse)

Un fonds de commerce de Vente de Produits Alimentaires situé à MALIJAI (Basses-Alpes) Grand'Rue, pour lequel Madame LADRAS est inscrite au registre du commerce de DIGNE sous le numéro 56 A 107.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Six Cent Mille Francs s'appliquant à concurrence de Cinq Cent Mille frs aux éléments incorporels et de Cent mille francs au matériel.

L'entrée en jouissance a été fixée à compter du vingt Décembre mil neuf cent cinquante huit.

Les oppositions s'il y a lieu sont reçues dès maintenant et au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des trois insertions légales, en l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, domicile élu par les parties à cet effet, à peine de forclusion et par acte extra-judiciaire.

Signé : PERRIN, notaire.

Dans le numéro de Janvier de
MON JARDIN ET MA MAISON

Avec la complicité de certaines plantes, il vous est facile de reconstituer en appartement les charmes de votre jardin. Grâce aux Bégonias rex, Crotons et Dracaenas, aux formes et aux couleurs variées, vous introduirez la vie et la gaieté dans la maison. L'article de M. A. Leroy magnifiquement illustré en couleurs, vous donnera tous les conseils et les soins à apporter à cesplantes.

En vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris (16e). (joindre 200 frs en timbres-poste).

UN REMEDE ABSOLU CONTRE LE RHUME

Le rhume est la plus dévastatrice des maladies qui affectent régulièrement l'humanité. Jusqu'ici on n'avait pas encore trouvé de véritable médication anti-rhume.

Les Allemands viennent de découvrir un produit efficace dans 95 o/o des cas, et la meilleure preuve en est une chute verticale de la vente des mouchoirs.

Quel est ce médicament et comment agit-il ? C'est ce que le professeur von Skramlik a expliqué à l'envoyé spécial de CONSTELLATION, la revue d'André Labarthe.

A LA BELLE JARDINIERE
Grande RÉCLAME de BLANC
DRALUX

Draps (la paire) à partir de	1.490	Torchons (les 6) à partir de	500
Taie à partir de	250	Couverture à partir de	2.500
Serviettes toilette à partir de	199	Couvre-pieds à partir de	4.250
Gants (les 6) à partir de	150		
Mouchoirs (les 6) à partir de	250	etc... etc... etc...	

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

La Maison Marceau BLANC
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

M. SCALA. Rue de Provence. SISTERON — Télé 197

Faites votre provision de charbon
PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT
C'est plus sûr
E. JOUVE Avenue de la Libération Tél. 43 — SISTERON

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON »

© VILLE DE SISTERON